

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021**



Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	9
FAITS MARQUANTS 2021	10
CHIFFRES CLÉS 2021	11
L'AGENCE MAROC PME	12
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	12
VALEURS CLÉS	12
RESSOURCES HUMAINES.....	13
ACTION SOCIALE	13
MAROC PME EN QUELQUES DATES	14
BILAN D'ACTIVITÉS 2021	16
I - RÉALISATIONS CHIFFRÉES EN HAUSSE	16
APPUI À L'INVESTISSEMENT	16
APPUI EN CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE	17
II - ENRICHISSEMENT DES PROGRAMMES D'APPUI	19
PROGRAMME TATWIR-CROISSANCE VERTE	19
PROGRAMME SALAMA PME	19
TRANSFORMATION DIGITALE DE L'AGENCE MAROC PME	21
PORTAIL D'ENTREPRISE DE L'AGENCE MAROC PME	21
JISR L'MOKAWALA	21
RENFORCEMENT DES PARTENARIATS	23
PARTENARIATS NATIONAUX	23
PARTENARIATS INTERNATIONAUX	24
RAPPORT ANNUEL DE L'OBSERVATOIRE MAROCAIN DE LA TPME 2020 - 2021	25
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES.....	25
INDICATEURS ÉCONOMIQUES	25

GOUVERNANCE	27
ORGANES DE GOUVERNANCE	27
ACTIONS D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE MAROC PME	28
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021	30
ETATS FINANCIERS 2021	30
ANNEXES	33

ÉDITORIAL

L'année 2021 a été marquée par le retour progressif à la normale et un regain significatif d'activité pour les TPME industrielles.

L'Agence a poursuivi au cours de cette année le déploiement effectif de sa nouvelle génération de programmes d'appui aux TPME notamment les programmes TATWIR-Croissance verte d'appui à la décarbonation des TPME industrielles, NAWAT pour l'appui en Assistance Technique des TPE et SALAMA PME pour l'appui à la relocalisation des unités industrielles identifiées à risque au niveau des villes de Casablanca, Tanger et Salé.

Le nombre de projets des TPME bénéficiaires de son appui a ainsi atteint, en 2021, **2531** projets d'appui financier à l'investissement et en expertise technique contre **819** en 2020.

S'agissant du programme de soutien à l'investissement ISTITMAR, **232** projets d'investissement ont été retenus en 2021 portant sur un investissement privé global de **3.9** MMDH et une création de **29 249** emplois dont **15 342** emplois directs engagés. Quant aux programmes d'appui en expertise technique, **2299** projets ont été accompagnés en 2021 contre **590** en 2020.

En ce qui concerne l'écosystème entrepreneurial, le nombre des auto-entrepreneurs a atteint, à fin 2021, **365 198** inscriptions enregistrées au Registre National de l'Auto-entrepreneur.



Par ailleurs, l'Agence a poursuivi en 2021 le renforcement de son dispositif de contrôle interne et de suivi des réalisations et d'impact des programmes d'appui, ainsi que la digitalisation complète de ses processus métiers permettant un accès dématérialisé des TPME aux programmes, un suivi rigoureux des dossiers des bénéficiaires et une interaction en temps réel avec les conseillers de l'Agence.

L'ensemble de ces réalisations positives sont amenées à être consolidées et renforcées davantage, en 2022, grâce à la dynamique enclenchée par la banque de projets lancée dans le cadre du plan de relance industrielle.

M. Brahim Arjdal
Directeur Général

FAITS MARQUANTS

2021

Massification de l'action de l'Agence et hausse des réalisations des programmes



Lancement de nouveaux programmes TATWIR-Croissance verte et NAWAT



2021

Digitalisation des programmes d'appui et lancement d'un nouveau portail de l'Agence



CHIFFRES CLÉS

2021

29 249

Emplois directs et indirects dont

15 342

Emplois directs engagés



21



3.9 MMDH

Investissement
privé global mobilisé



2 531 Projets

De TPME accompagnés

L'AGENCE MAROC PME

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Créée en novembre 2002, en vertu de la loi 53-00 formant la charte de la petite et moyenne entreprise, l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (Maroc PME) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'Agence Maroc PME a pour principales missions de :

- participer à la mise en œuvre, en coordination avec les départements ministériels concernés,

de la politique de l'Etat en matière de promotion et de soutien de la PME.

- suivre et évaluer l'impact des programmes d'appui destinés aux PME.
- mettre en place et déployer des programmes d'appui et d'accompagnement destinés aux petites et moyennes entreprises.

VALEURS CLÉS

À l'Agence Maroc PME, l'engagement, la performance et l'innovation sont trois valeurs clés dont la compréhension partagée permet le bon fonctionnement de l'Agence, l'épanouissement de tout un chacun et leur traduction en attitudes et comportements observables au quotidien.

INNOVATION

Le management de l'Agence encourage la prise d'initiatives et la créativité des collaborateurs en vue d'anticiper le changement, tout en restant à l'écoute de l'environnement et en initiant une modernisation à tous les niveaux dynamique de de responsabilité pour mieux innover et servir l'entreprise.

ENGAGEMENT

L'équipe de l'Agence adhère aux projets de modernisation compétitive des entreprises et se mobilise à leurs côtés pour leur concrétisation.

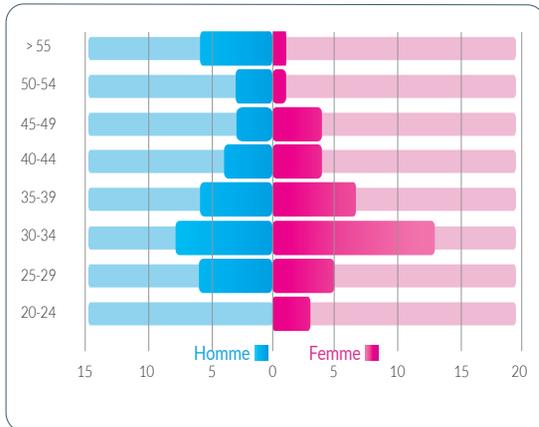
PERFORMANCE

Par performance l'équipe de l'Agence entend rigueur au quotidien et recherche de l'efficacité et de l'efficience tout en encourageant la responsabilité individuelle et collective et le professionnalisme des collaborateurs.

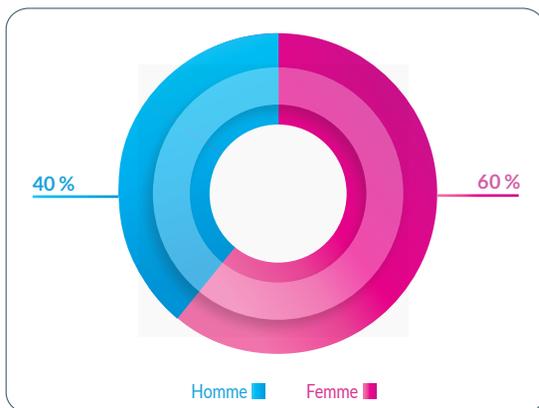
RESSOURCES HUMAINES

En 2021, l'effectif global de l'Agence Maroc PME a atteint **91** personnes d'une moyenne d'âge de 37 ans. **73%** des effectifs sont des cadres et **60%** sont des femmes.

PYRAMIDE DES ÂGES



RÉPARTITION PAR GENRE



Cette année a été marquée par la nomination de **14** personnes à la tête de postes de responsabilité (Chef de service et chef de division). En outre l'Agence a enregistré en 2021 le départ à la retraite d'un cadre supérieur et de **4** agents d'appui.

Sur un autre registre, l'Agence a organisé la 7^{ème} édition de la convention du personnel ainsi qu'une cérémonie de remise de médailles au profit des retraités en guise de reconnaissance de leurs services rendus.

ACTION SOCIALE

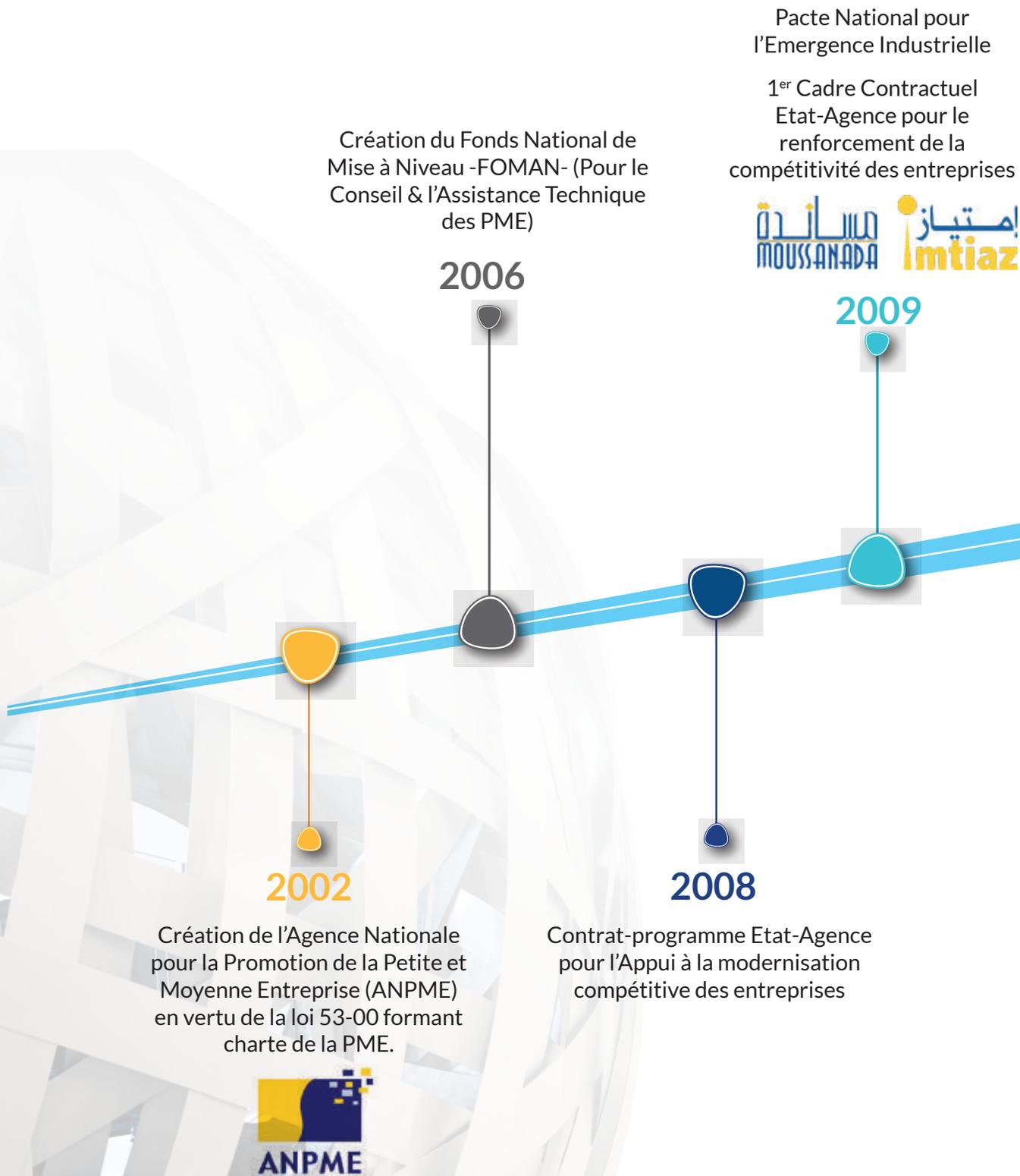
En 2021, l'action sociale a été renforcée au profit du personnel, et ce, à travers la mise en place de nouvelles offres et l'organisation d'évènements dans le respect total des mesures sanitaires liées à la COVID-19.

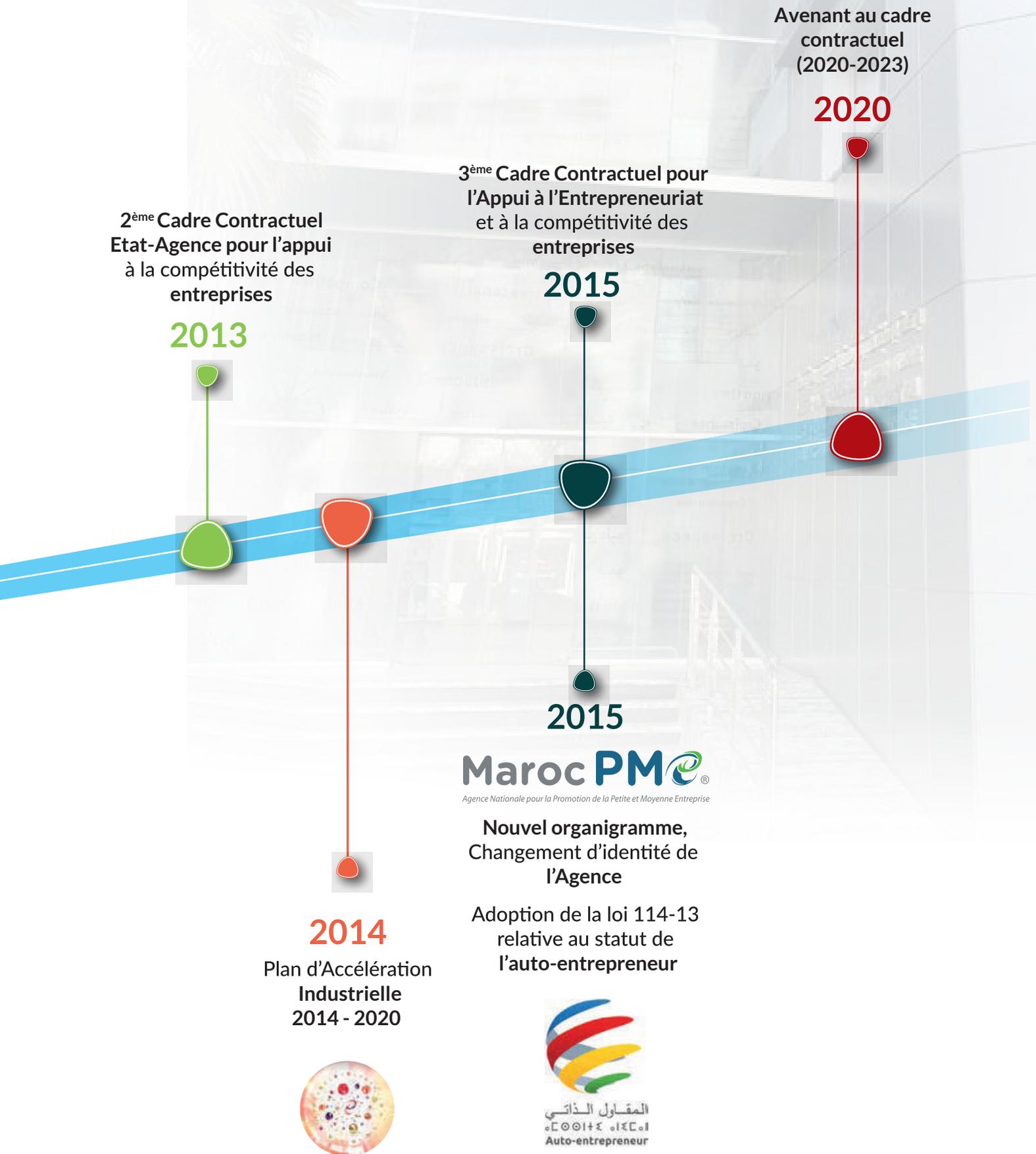
Ainsi, il a été procédé à la signature d'une convention de partenariat avec la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances ayant pour objectif de faire bénéficier les adhérents et les adhérentes d'une assurance maladie complémentaire.



La journée internationale des droits de la femme a également été célébrée avec le personnel féminin de l'Agence et des sorties groupées ont été organisées au profit du personnel de l'Agence.

MAROC PME EN QUELQUES DATES





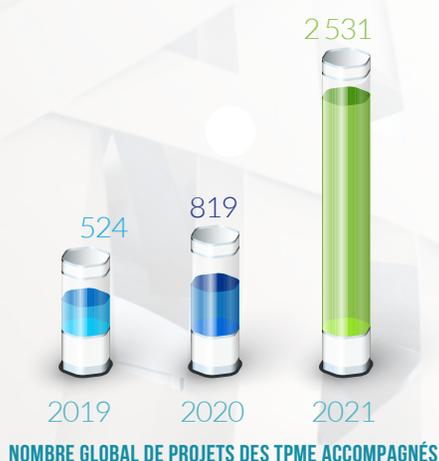
BILAN D'ACTIVITÉ 2021

I - RÉALISATIONS CHIFFRÉES EN HAUSSE:

L'année 2021 a été caractérisée par la reprise progressive de l'activité économique à l'échelle mondiale et nationale avec l'allègement des mesures de restrictions sanitaires.

Dans ce contexte particulier, les programmes de l'Agence Maroc PME ont connu un engouement de la part des TPME industrielles marocaines souhaitant poursuivre la relance et le développement de leur activité.

La tendance haussière des réalisations au titre de 2021 traduit la contribution significative de l'Agence à la création d'emplois profitant de la dynamique industrielle comme en témoignent les engagements contractualisés avec les entreprises dans toutes les régions du Maroc. Ainsi, le nombre global des projets des TPME accompagnées en 2021 a atteint **2 531** projets soit une hausse de **209%** par rapport à 2020.



Ce bilan global a été réalisé grâce au déploiement des programmes suivants:

I- 1- Appui à l'investissement

En 2021, 232 projets d'investissement ont été retenus.



Ces projets ont généré un investissement global de **3,9 MMDH** contre **2,8 MMDH** en 2020,



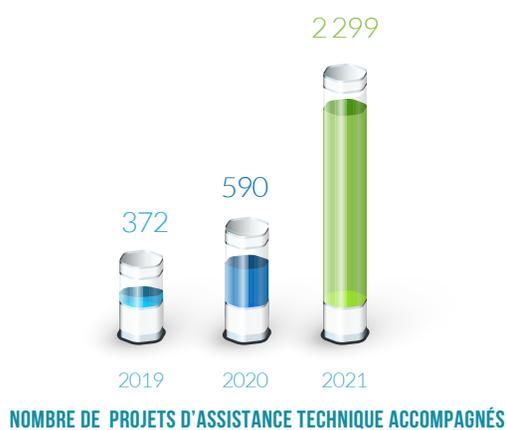
En termes d'emploi, **29 249** emplois ont été engagés dont **15 342** directs.



I- 2- Appui en conseil et expertise technique

En 2021, l'Agence Maroc PME a accompagné **2 299** projets. Le nombre total des projets accompagnés a augmenté de **290%** par rapport à 2020.

Ces réalisations concernent les actions d'assistance technique au titre des programmes MOWAKABA, NAWAT et Croissance verte conseil et expertise.



Plateforme de Transfert de Compétences (PTC)



Afin de proposer aux entreprises bénéficiaires des actions d'accompagnement adaptées, l'Agence Maroc PME dispose d'une plateforme numérique de référencement de conseillers en entrepreneuriat, de consultants et d'experts sectoriels pointus ayant les compétences et l'expérience requises.

Le référencement dans la PTC permet aux cabinets et prestataires de services de bénéficier d'une réelle visibilité commerciale, d'accéder à de nouveaux marchés et, grâce à la contribution financière de l'Agence, d'offrir des prestations plus attractives à leurs clients.

A fin 2021, la PTC compte **653** consultants et **372** cabinets d'expertise. Au titre de cette même année, **65** cabinets d'expertises, **161** nouveaux consultants MOWAKABA et **37** conseillers NAWAT ont rejoint la plateforme.

I- 3 - Croissance verte conseil et expertise

Ce programme offre aux TPME le conseil et l'expertise technique nécessaires à leurs processus de décarbonation (diagnostic énergétique & environnemental, plans de décarbonation, conformité aux normes/labels, suivi de la productivité énergétique, etc.).

En 2021, **37** projets de conseil et d'expertise ont été accompagnés par Maroc PME. **60%** des projets concernent les diagnostics énergétiques et **38%** les plans de décarbonation.

I- 4- NAWAT

Le programme NAWAT vise à accompagner les Très Petites Entreprises (TPE), les porteurs de projets (PP) et les auto-entrepreneurs (AE) dans le développement et la mise en œuvre de leur vision entrepreneuriale.

Basé sur l'approche de l'apprentissage par action, le programme NAWAT permet de renforcer les compétences entrepreneuriales des cibles à travers des workshops thématiques animés par des conseillers référencés dans la Plateforme de Transfert de Compétences.

Les axes d'accompagnement NAWAT portent sur :

- ✓ Les compétences managériales et entrepreneuriales,
- ✓ La comptabilité, la fiscalité et la gestion financière
- ✓ L'accès aux marchés et marketing,
- ✓ L'accès au financement,
- ✓ Le commerce électronique et le marketing digital.

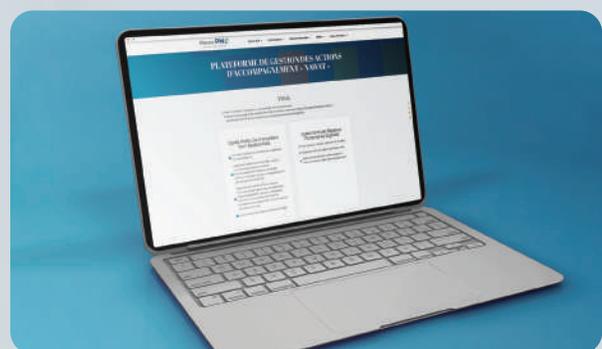


Le déploiement du programme NAWAT s'appuie sur des partenariats avec des réseaux d'entreprises référencés par l'Agence.

Plateforme NAWAT

Les intervenants et les réseaux d'entreprises référencés par l'Agence Maroc PME sont intégrés dans une plateforme dédiée. Cette dernière a pour objectif de gérer les actions d'accompagnement au profit des cibles, de mettre en relation les réseaux d'entreprises et les conseillers ainsi que d'assurer le suivi des actions réalisées. L'Agence a conçu cette plateforme pour digitaliser le processus d'accompagnement de l'identification des groupes de bénéficiaires jusqu'au paiement en passant par la validation des documents contractuels.

Il est à rappeler que l'Agence a lancé, en 2021, un appel à manifestation d'intérêt au profit des associations et réseaux d'entreprises actifs dans le domaine de l'entrepreneuriat et intéressés par l'accompagnement des cibles. Ceci a permis de sélectionner **35 réseaux d'entreprises** partenaires et **40 conseillers spécialisés**.



II - ENRICHISSEMENT DES PROGRAMMES D'APPUI:

L'année 2021 a été caractérisée par le lancement de nouveaux programmes notamment: Tatwir-Croissance verte et Salama PME.

II- 1- Programme Tatwir-Croissance verte.



lancé en janvier 2021 le programme TATWIR-Croissance verte pour l'appui à la décarbonation des TPME industrielles est déployé par l'Agence Maroc PME en partenariat avec l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE). Ce programme vise à accompagner les TPME industrielles dans les démarches de décarbonation, à appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes compétitives et à réduire la pollution industrielle.

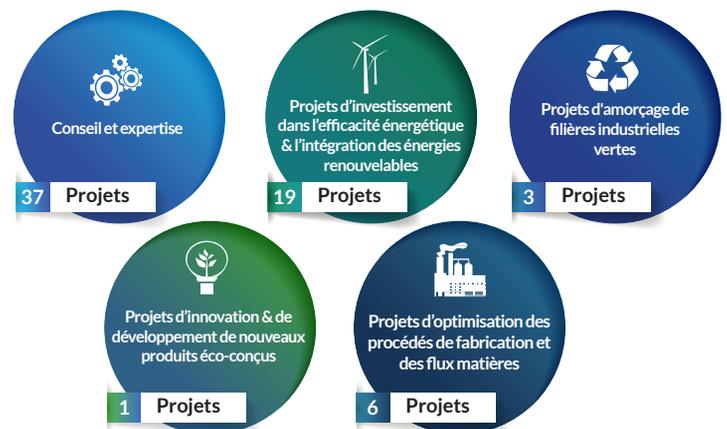
TATWIR-Croissance verte propose une offre intégrée portant sur le soutien à l'investissement, le conseil et l'expertise technique pour la transformation verte et l'appui à la créativité et au codéveloppement des TPME industrielles. L'offre consiste en:

- ✓ Une prime d'investissement de **30%** pour l'appui au financement de l'acquisition des équipements industriels.
- ✓ Une prise en charge allant jusqu'à **90%** pour les TPME au titre des actions de conseil et d'expertise technique.
- ✓ Une prise en charge allant jusqu'à **50%** des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits.

Le programme TATWIR-Croissance verte couvre cinq (5) domaines prioritaires à savoir :

- ✓ Conseil, expertise et diagnostic énergétique,
- ✓ Projets d'investissements dans l'efficacité énergétique & l'intégration des énergies renouvelables,
- ✓ Projets de développement de filières industrielles vertes,
- ✓ Projets de développement de nouveaux produits éco-conçus,
- ✓ Projets d'optimisation des procédés de fabrication et des flux matières.

Au titre de l'année 2021, 66 projets ont été accompagnés par l'Agence. **56%** des projets concernent le conseil et l'expertise et **29%** sont des projets d'investissement dans l'efficacité énergétique & l'intégration des énergies renouvelables.



II- 2- Programme SALAMA PME

L'année 2021 a connu le lancement du programme Salama PME qui vise l'accompagnement de 1000 unités industrielles identifiées à risque par les pouvoirs

publics et exerçant dans des conditions précaires et défaillantes en termes de sécurité et de conditions de travail et nécessitant une délocalisation au niveau des villes de Casablanca, Tanger et Salé.

Ce programme est déployé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances et les wilayas des régions de Casablanca-Settat, de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Rabat-Salé-Kénitra, ainsi que l'Agence Maroc PME.

L'accompagnement de Maroc PME consiste en une prise en charge de :

- **50%** des frais de location du bâtiment de l'unité industrielle plafonnée à **36.000 DH** par unité pendant 24 mois.
- **30%** des frais d'acquisition d'équipements industriels, plafonnée à **34.000 DH** par unité industrielle.
- frais d'assistance et d'expertise technique, plafonnés à **30.000 DH** par unité industrielle.



TRANSFORMATION DIGITALE DE L'AGENCE MAROC PME

Dans un souci de proximité et de promotion des programmes d'appui auprès des cibles, l'Agence Maroc PME a fait le choix de la digitalisation à travers une plateforme collaborative composée d'un portail d'entreprise et d'une plateforme de gestion de projets d'accompagnement des bénéficiaires baptisée JISR L'MOKAWALA.

I- PORTAIL D'ENTREPRISE DE L'AGENCE MAROC PME



L'Agence Maroc PME a mis en place un portail intuitif conçu pour être adapté à tout type de support technologique. Il propose une ergonomie attractive et une navigation efficace à travers des menus accessibles.

Le portail offre, ainsi, plus de lisibilité aux cibles de l'Agence par rapport aux programmes d'appui ISTITMAR, MOWAKABA, NAWAT, TATWIR-Croissance verte...

Hormis les rubriques institutionnelles classiques de gouvernance, d'actualités et de témoignages, le portail permet aussi d'accéder à des informations relatives à l'activité de l'Agence et à l'environnement de l'entreprise (Médiathèque, Photothèque, Documents utiles, Brochures...)

En outre, et dans l'optique d'une digitalisation élargie des processus, le portail intègre également un bureau d'ordre digital qui vise à fluidifier les échanges avec les cibles.

II- JISR L'MOKAWALA

Le portail de l'Agence Maroc PME intègre également la plateforme JISR L'MOKAWALA, un espace dédié à la gestion et au suivi de la mise en œuvre des programmes d'appui de l'Agence. JISR L'MOKAWALA est destinée aux différents intervenants dans le processus d'accompagnement à savoir les entreprises, les prestataires ainsi que les collaborateurs de l'Agence afin de faciliter les échanges et d'assurer un suivi rapproché et en temps réel des projets.

II- 1- Espace Entreprises : Il permet à l'entreprise de créer un compte auprès de l'Agence via lequel elle peut formuler sa candidature aux programmes d'appui. L'interface utilisée est simple et s'adapte au terminal (Smartphone, tablette, PC). L'entreprise peut également suivre l'avancement du traitement de sa candidature, choisir un prestataire agréé et par la suite visualiser l'état d'avancement de son dossier en temps réel tout en recevant des notifications par mail. Tous les échanges entre l'entreprise et l'Agence se font au niveau de la plateforme afin d'en garantir la rapidité et la traçabilité.

II- 2- Espace Prestataires : En créant un compte à travers cet espace, le prestataire peut effectuer plusieurs actions notamment : s'inscrire, se référencer, déposer des documents, interagir avec les interlocuteurs au sein de l'Agence, recevoir des alertes par rapport aux échéances de son dossier administratif, déposer des livrables, demander un paiement et suivre son avancement.

II- 3- Espace Collaborateurs Maroc PME : Il représente la plus grande partie fonctionnelle de la plateforme qui permet la gestion des échanges entre les intervenants internes en charge de :

La plateforme de transfert de compétences

permet de gérer les aspects administratifs et techniques du répertoire de transfert de compétences avec une grande efficacité.

La gestion des projets des entreprises

facilite le traitement de l'ensemble des étapes de mise en œuvre des projets des entreprises de l'éligibilité jusqu'à la validation des livrables avec traçabilité et respect des délais.

Le paiement offre la possibilité de dématérialiser toutes les étapes liées au paiement.

Les trois champs sont renforcés par un générateur d'états, de reportings et d'indicateurs en temps réel.

Par ailleurs, la plateforme JISR L'MOKAWALA comporte aussi d'autres modules à savoir:

La gestion des réclamations pour suivre le processus de traitement interne permettant d'interagir avec le réclamant afin de lui apporter une réponse adéquate.

Le guide pratique pour répondre aux besoins des entreprises et des prestataires inscrits au niveau de la plateforme en matière d'information autour des programmes et des procédures d'accompagnement ainsi que de l'appui technique. Le contenu est disponible sous forme de tutoriels ou de fiches techniques.

Besoin d'aide ce module est destiné aux collaborateurs ayant rencontré un souci technique sur la plateforme JISR L'MOKAWALA nécessitant une assistance de l'équipe Système d'Information.



RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

I- PARTENARIATS NATIONAUX

I-1 Agence de Développement du Digital

L'Agence Maroc PME et l'Agence de Développement du Digital ont signé, en 2021, une convention cadre de partenariat fixant la consistance et les modalités de collaboration entre les deux parties. Ce partenariat vise l'accélération de la transformation digitale des TPME et Auto-entrepreneurs, le développement d'un écosystème de startup et d'entreprises performantes dans le domaine du digital ainsi que l'amélioration de la compétitivité de l'industrie nationale en mettant à la disposition des PME une plateforme de diffusion des meilleures pratiques de l'industrie.

I-2 Réseau des Centres Techniques Industriels Marocains

Le Ministère en charge de l'industrie, l'Agence Maroc PME et le Réseau des Centres Techniques Industriels Marocains (RECTIM) ont conclu, en 2021, un partenariat ayant pour objectif l'accompagnement technique des TPME porteuses d'un projet d'investissement en substitution à l'importation. L'objet de ce partenariat est l'assistance technique et l'accompagnement des TPME industrielles, dans le cadre du programme MOWAKABA, pour la conception et le développement de produits fabriqués localement en substitution aux importations.

I-3 Conventions avec les réseaux d'entreprises NAWAT

L'Agence Maroc PME a conclu, en 2021, des contrats de gestion avec 35 associations et réseaux d'entreprises régionaux couvrant le territoire national. L'objectif étant le renforcement des capacités entrepreneuriales des porteurs de projets, des auto-entrepreneurs et des TPE dans le cadre du programme NAWAT.

I-4 Observatoire Marocain de la TPME

L'Agence Maroc PME a poursuivi son action dans le cadre de l'observatoire et a contribué à la seconde édition du rapport annuel de l'Observatoire Marocain de la TPME. Cette version du rapport a ciblé, en plus des entreprises personnes morales, les entreprises ayant le statut de personne physique. Il présente l'état des lieux du tissu productif national sur le plan démographique, régional, économique et sectoriel au titre de l'exercice 2019 et retrace, également, les premiers impacts de la pandémie de la Covid-19 sur l'emploi en 2020. Il est à rappeler que l'OMTPME est une association à but non lucratif créée en novembre 2013 par 11 membres fondateurs appartenant au secteur public et privé dont l'Agence Maroc PME. Il a pour mission de centraliser les données et les informations liées à l'écosystème des TPME afin de pouvoir répondre aux besoins des décideurs en termes de statistiques relatives aux TPME et de leur permettre l'adaptation de leurs actions en faveur du développement des TPME.

II - PARTENARIATS INTERNATIONAUX

En 2021, l'Agence a poursuivi son partenariat avec les partenaires étrangers tels que l'UpM et le Programme MED SMEs de l'Union Européenne en tant que Coordonnateur National du Small Business Act Européen.

II-1 Med MSMEs



Le Programme MED MSMEs (2018 – 2023), financé par l'Union Européenne, a pour objectif de rassembler les parties prenantes et de soutenir le dialogue à l'échelle régionale pour inspirer les politiques et les réformes en faveur des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, plus particulièrement en matière d'internationalisation et d'accès au financement.

Durant l'année 2021, l'Agence Maroc PME a pris part à 5 réunions virtuelles « Webinar » régionales programmées avec les SBA Coordinateurs de la zone MENA et les partenaires locaux autour des axes suivants :

- « **L'internationalisation des PME** » :

Les partenaires nationaux identifiés pour cet axe sont : MIC, AMDIE, PORTNET, ADD, CGEM, AFEM, ASMEX, SMAEX

- « **L'accès au financement des PME** » :

Les partenaires nationaux identifiés pour cet axe sont : MIC, MEF, BAM, TAMWILCOM, ADD, GPBM, CGEM, AFEM, Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, FNAM, ENACTUS, MCISE.

La participation à ces webinars était complétée par le groupe d'experts mandaté par l'UE pour le déploiement de MED SMEs au niveau de la région MENA ainsi que par des experts internationaux sur les deux axes. Les résultats globaux devront être présentés aux SBAC et à l'UE sous la forme de recommandations phares en 2022.

Ces recommandations pourront être financées dans le cadre de déploiement au niveau de la région MENA par l'UE ou un autre bailleur de fonds intéressé.

II-2 Partenariat avec l'Union pour la Méditerranée (UpM)

L'action de l'UpM s'articule autour d'une dimension politique qui se traduit par des concertations entre les représentants gouvernementaux des pays membres pour la définition des domaines et des priorités stratégiques dans le cadre d'un agenda régional commun.

En 2021, l'Agence Maroc PME a pris part à la réunion des représentants du département de l'Industrie des pays membres pour la présentation du programme de travail de la coopération industrielle de l'UpM pour l'exercice 2021-2024 et qui se décline comme suit :

- Renforcement de l'intégration de la chaîne de valeur du voisinage UE-Sud ;
- Encouragement de l'internationalisation et le soutien aux TPME, de l'innovation, de l'environnement des affaires et de l'accès au financement ;
- Amélioration de la digitalisation ;
- Soutien à la transition verte ;
- Promotion des politiques de création d'emplois et d'économie sociale.

RAPPORT ANNUEL DE L'OBSERVATOIRE MAROCAIN DE LA TPME 2020 – 2021 - RESULTATS SAILLANTS*

L'Observatoire Marocain des TPME (OMTPME) a fait ressortir dans le cadre de la troisième édition de son rapport annuel 2020 - 2021 un ensemble d'indicateurs et d'analyses sur les tendances démographiques, économiques et financières des entreprises durant la pandémie COVID-19 ainsi que les évolutions en termes d'emploi.

Ces indicateurs ont permis de dresser l'état du tissu économique national sous différentes facettes durant et post pandémie covid-19. Cette troisième édition a consacré également un chapitre aux indicateurs sur la catégorie des auto-entrepreneurs et à l'entrepreneuriat féminin.

I - INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES :

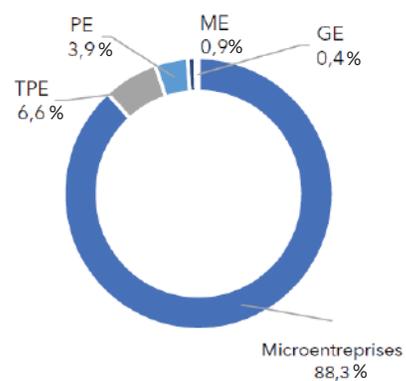
Le nombre des EPMA (Entreprises Personnes Morales Actives) concerné par l'étude a atteint **296 223**.

La répartition géographique de ces EPMA révèle que celles-ci restent concentrées sur l'axe Tanger-El Jadida, à hauteur de **65,3%**. La région de Casablanca-Settat enregistre **38,7%** de l'effectif total, en légère baisse de **0,4** point par rapport à l'année **2019**. Elle est suivie par les régions de Rabat-Salé-Kenitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec des parts de **14,7%** et **11,9%** respectivement.

La répartition sectorielle des EPMA est restée également stable d'une année à l'autre, à l'exception des « Transports et entreposage » dont la part a augmenté de **0,7** point et de la « Construction », des « Activités spécialisées,

scientifiques et techniques » et des « Activités immobilières », dont les parts respectives ont baissé de **0,3** point, **0,2** point et **0,1** point.

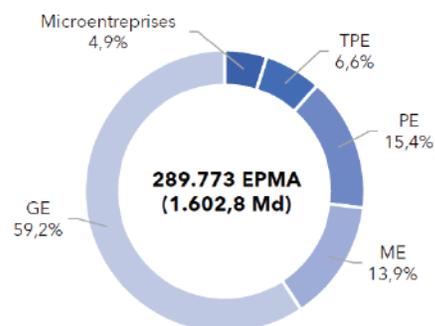
Répartition des EPMA par catégorie d'entreprises en % - 2020



II - INDICATEURS ÉCONOMIQUES :

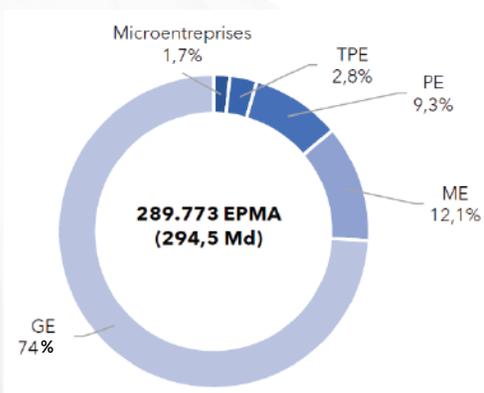
Les Entreprises Personnes Morales Actives (EPMA) concernées par l'étude ont généré, au titre de l'exercice 2020, un CA totalisant **1 602,8** milliards de dirhams.

Répartition du CA cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises en % - 2020



Les EPMA ont généré un CA à l'export de **294,5** milliards de dirhams, au titre de l'exercice 2020, accusant ainsi un recul de **5,8%**. Les TPME, quant à elles, ont généré **26%** de ce CA, contre **26,3%** en 2019. il est relevé une baisse du CA à l'export des EPMA de **9,8%** en 2020 par rapport à 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par les effets de la crise pandémique et la fermeture des frontières sur l'activité des entreprises.

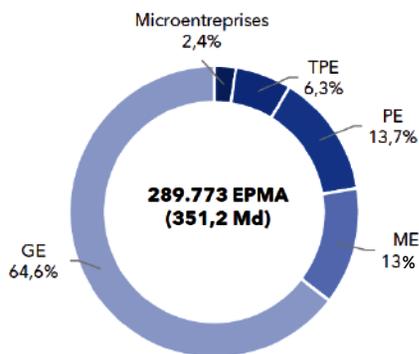
Répartition du CA à l'export des EPMA par catégorie d'entreprises en % - 2020



Les EPMA ont également généré une valeur ajoutée totalisant **351,2** milliards de dirhams, au titre de l'exercice 2020, en baisse annuelle de **6,9%**, et dont **35,4%** a été générée par les TPME, contre **37,3%** en 2019. Il est relevé une baisse de la VA des EPMA de **10,8%** en 2020 par rapport à 2019.

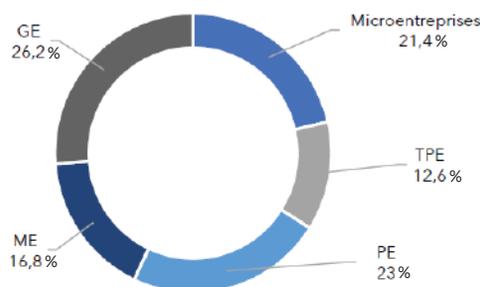
La hausse du nombre d'entreprises Personnes Morales de **12 300** entreprises, générant un impact positif sur la valeur ajoutée de **14,9** milliards de dirhams.

Répartition de la VA des EPMA par catégorie d'entreprises en % - 2020



La ventilation de l'emploi par catégorie d'entreprises montre que les TPME réalisant moins de 175 millions de dirhams de CA emploient 73,8% des effectifs déclarés à la CNSS en 2021, en hausse de 0,7 point par rapport à 2019.

Répartition des emplois par catégorie d'entreprises en % - 2020



S'agissant de l'industrie manufacturière, la répartition sectorielle des emplois en 2021 révèle qu'elle se place en tête des employeurs avec **30,5%** de l'effectif total, en augmentation de **7,3** points par rapport à 2019 et de **1,9** point par rapport à 2020, suivie de la section « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » avec une part de **28,3%**, soit une baisse de **3** points entre 2021 et 2019.

*Source : Observatoire Marocain de la TPME

GOVERNANCE

I - ORGANES DE GOUVERNANCE

I- 1- Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Agence Maroc PME est présidé par le Ministre chargé de l'Industrie et composé des membres suivants désignés selon la réglementation en vigueur :

- Le Ministre chargé des Finances.
- L'autorité gouvernementale chargée des Affaires Économiques et Générales.
- Le Ministre chargé de l'Emploi.
- Les Présidents des Fédérations des Chambres Professionnelles.
- Le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc.
- Le Président de l'Ordre des Experts Comptables.
- Le Président de la Commission PME de la Confédération Générales des Entreprises du Maroc.
- Le Président de l'Union PME.
- La Présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc.
- Le Président du Centre des Jeunes Dirigeants.

I- 2- Comité public-privé

Le cadre contractuel État-Agence Maroc PME, fixant les objectifs annuels d'accompagnement des entreprises cibles de l'Agence et les moyens y afférents a instauré un comité public privé composé des représentants des ministères chargés de l'industrie et des finances, de Maroc PME et du secteur privé ayant pour mission la sélection des projets d'investissement des entreprises bénéficiaires de l'appui de l'Agence.



I- 3- Comité d'audit

Le comité d'audit, émanation du conseil d'administration, est composé des représentants des ministères de l'industrie, des finances et de l'Agence Maroc PME et ont pour mission :

- La surveillance des règles de conformité des rapports financiers.
- Le respect des prescriptions juridiques et réglementaires.
- L'appréciation des risques.
- L'évaluation du dispositif de contrôle, de la qualification, de l'indépendance et des travaux des auditeurs externes.

I- 4- Commission d'experts

Instituée en vertu de la loi 53-00 formant charte de la PME (articles 13, 14, 15 et 16) et désignée par le département des finances, la commission d'experts exerce un contrôle financier a posteriori visant à apprécier la conformité de la gestion de l'Agence Maroc PME à la mission et aux objectifs qui lui sont assignés et de ses performances techniques et financières.

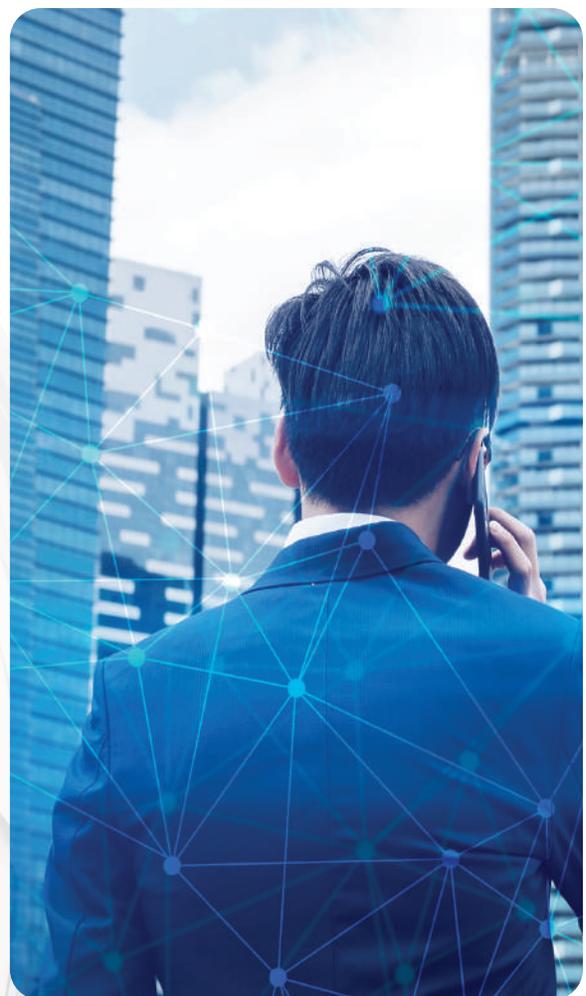
II- ACTIONS D'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE MAROC PME

L'Agence a poursuivi en 2021 l'amélioration des processus de gestion des programmes d'appui basée sur une analyse systémique et une démarche orientée client pour une organisation agile et performante. A ce titre, l'Agence a mis en œuvre plusieurs mesures structurantes, à savoir :

- Analyse approfondie des processus et des workflows de Transfert de Compétences, ayant donné lieu à un plan d'action global.
- Mise à jour des manuels des procédures de gestion des programmes.
- Revue du workflow documentaires des programmes.
- Ajustement et le paramétrage de la plateforme JISR L'MOLAWALA mise en place pour une gestion intégrée et un suivi rigoureux des dossiers des entreprises bénéficiaires.
- Révision du catalogue des offres du programme MOWAKABA ainsi que le plafond par rubrique et par bénéficiaire.
- L'élaboration d'un guide de déblocage de la

prime ISTITMAR à diffuser auprès des entreprises.

- La digitalisation de la procédure de résiliation des projets qui ne respectant pas les clauses contractuelles entre l'Agence et le bénéficiaire.
- La fixation des délais pour chaque étape de traitement des dossiers d'accompagnement et de l'inscription des prestataires (entreprises et prestataires de services), avec un système d'alerte et les dispositions à prendre en cas de non-respect des délais.



- Elaboration et diffusion du rapport d'activité au titre de l'année 2020 détaillant le rapport financier et opérationnel ainsi que le bilan de la gouvernance de l'Agence.
- Mise en ligne du nouveau site Web de l'Agence.
- Mise en place d'un processus centralisé et digitalisé de la gestion des réclamations adressées à l'Agence Maroc PME à travers les différents canaux.
- La réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du programme NAWAT au titre de l'édition 2021.
- Le suivi des performances des bénéficiaires du programme NAWAT post – accompagnement.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

L'Agence Maroc PME a tenu son Conseil d'Administration, le 17 mai 2021, sous la présidence de M. le Ministre en charge de l'Industrie. Les travaux du conseil ont été consacrés à l'examen du bilan de l'action de l'Agence pour l'exercice 2020 et de son plan d'action 2021.

M. le Ministre a confirmé l'engagement de l'Etat et du Ministère pour le soutien des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises cœur battant de l'économie nationale. Il a également salué les efforts fournis par l'Agence pour l'accélération de la croissance des TPME et l'amélioration de leur compétitivité, comme en témoigne son bilan d'activité de l'année 2020.



M. le Ministre a exprimé sa satisfaction quant aux performances réalisées par l'Agence durant cette année, en particulier l'accompagnement des TPME industrielles dans la gestion des difficultés liées à la pandémie COVID-19 et la préparation de leurs plans de relance d'activité.

ETATS FINANCIERS 2021

1- BILAN

Le total du bilan de l'Agence clos au 31/12/2021 s'élève à **4.1 MMDH** contre **3,6 MMDH** de l'exercice précédent, soit une augmentation de **14%** par rapport à 2020. Cette augmentation est liée principalement au bénéfice dégagé en 2021, d'un montant de **3,8 MDH**.

Actif

- **Actif immobilisé**

Le total de l'actif immobilisé au 31/12/21, s'élève à **44,2 MDH** contre **46,7 MDH** en 2020, soit une baisse d'environ **6%** par rapport à 2020. Cette baisse est liée aux amortissements cumulés constatés en 2021.

- **Actif circulant hors trésorerie**

Le total de l'actif circulant hors trésorerie au 31/12/21, s'élève à **3,5 MMDH** contre **3 MMDH** en 2020, soit une hausse de **16%** par rapport à 2020. Cette hausse est liée principalement à la hausse des montants débloqués dans le cadre des programmes d'appui.

- **Trésorerie Actif**

Le total de trésorerie actif au 31/12/21, s'élève à **573 MDH** contre **544 MDH** en 2020, soit une augmentation de **5%** par rapport à 2020. Cette augmentation est liée principalement aux montants encaissés dans le cadre des programmes d'appui.

Passif

● *Financement permanent*

Le total de financement permanent au 31/12/21, s'élève à **155 MDH** contre **152 MDH** en 2020, soit une augmentation de **2%** par rapport à 2020. Cette augmentation est liée au bénéfice dégagé en 2021.

● *Dettes de passifs circulants :*

Le total des dettes de passifs circulants au 31/12/21, s'élève à **4 MMDH** contre **3,5 MMDH** en 2020, soit une augmentation de **14%** par rapport à 2020. Cette augmentation est liée principalement aux montants encaissés dans le cadre des programmes d'appui.

2- COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

L'analyse du compte de produits et charges se présente comme suit :

Total des produits

Le total des produits au 31/12/21 s'élève à **45 MDH** contre **44 MDH** en 2020, soit une hausse de **2%** par rapport à 2020. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation de la quote-part parafiscale versée à l'Agence en 2021.

Total des charges

Le total des charges au 31/12/21, s'élève à **41 MDH** contre **40 MDH** en 2020, soit une augmentation de **2,5%** par rapport à 2020, cette augmentation est liée principalement aux dettes fournisseurs constatées en 2021.





ANNEXES

ANNEXE 1

BILAN ACTIF ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES
COMPARATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	EXERCICE			EX. PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (a)				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursements des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	2 427 545,90	2 247 659,59	179 886,31	198 545,14
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 427 545,90	2 247 659,59	179 886,31	198 545,14
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	79 561 883,74	38 103 606,50	41 458 277,24	43 890 406,09
Terrains	15 809 840,00		15 809 840,00	15 809 840,00
Constructions	48 223 194,09	23 360 242,27	24 862 951,82	26 739 744,93
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport	740 757,67	740 757,67		
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	14 788 091,98	14 002 606,56	785 485,42	1 340 821,16
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	4 016 826,56	1 416 757,42	2 600 069,14	2 666 698,99
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	16 826,56		16 826,56	16 826,56
Titres de participation	4 000 000,00	1 416 757,42	2 583 242,58	2 649 872,43
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (a+b+c+d+e)	86 006 256,20	41 768 023,51	44 238 232,69	46 755 650,22
STOCKS (f)	256 385,35		256 385,35	229 061,81
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	256 385,35		256 385,35	229 061,81
Produits en cours				
Produits interm. et produits resid.				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	3 547 115 630,50		3 547 115 630,50	3 096 733 027,40
Fourn. débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Personnel	640 095,00		640 095,00	441 730,00
Etat	567 002,97		567 002,97	5 005 713,56
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	3 545 296 342,49		3 545 296 342,49	3 090 644 189,54
Compte de régularisation actif	612 190,04		612 190,04	641 394,30
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)				
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Eléments circulants)				
TOTAL II (f+g+h+i)	3 547 372 015,85		3 547 372 015,85	3 096 962 089,21
TRESORERIE - ACTIF	573 207 406,19		573 207 406,19	543 676 069,91
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	573 207 406,19		573 207 406,19	543 676 069,91
Caisses, régies d'avances et accreditifs				
TOTAL III	573 207 406,19		573 207 406,19	543 676 069,91
TOTAL GENERAL I+II+III	4 206 585 678,24	41 768 023,51	4 164 817 654,73	3 687 393 809,34

ANNEXE 2

BILAN PASSIF ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	48 105 606,60	48 105 606,60
	Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé		
	Dont versé :		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	101 967 458,26	96 012 346,85
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		2 346 295,62
	Résultat net de l'exercice (2)	3 860 241,09	3 608 815,79
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	153 933 305,95	150 073 064,86
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)	1 604 641,74	1 908 567,00
	Subventions d'investissement	1 604 641,74	1 908 567,00
	Provisions réglementées		
	Autres capitaux propres assimilés		
	DETTES DE FINANCEMENT (c)		
	Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement			
Dettes de financement diverses			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (a+b+c+d+e)	155 537 947,69	151 981 631,86	
P A S S I F	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	4 007 858 332,74	3 533 990 803,18
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 962 897,01	1 708 303,33
	Clients créditeurs, avances et acomptes		
	Personnel	1 188 004,08	1 566 435,68
	Organismes sociaux	218 097,31	282 977,42
	Etat	1 941 178,81	3 278 041,73
	Comptes d'associés		
	Autres créances	4 002 548 155,53	3 527 155 045,02
	Comptes de régularisation passif		
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	1 421 374,30	1 421 374,30
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Éléments circulants)			
TOTAL II (f+g+h)	4 009 279 707,04	3 535 412 177,48	
T R E S O R E R I E	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédit de trésorerie		
	Banques, (solde créditeurs)		
TOTAL III			
TOTALGENERAL I+II+III	4 164 817 654,73	3 687 393 809,34	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

ANNEXE 3

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Opérations Propres à l'exercice (1)	Opérations concernant les exercices précédents (2)	Totaux de l'exercice (1) + (2)	Totaux de l'exercice précédent
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Ventes de biens et services produits				
Chiffres d'affaires				
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation	43 293 654,43		43 293 654,43	42 558 062,45
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation - transferts de charges	25 036,00		25 036,00	
TOTAL I	43 318 690,43		43 318 690,43	42 558 062,45
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus(2) de marchandises				
Achats consommés(2) de matières et fournitures	2 594 728,63		2 594 728,63	2 385 615,68
Autres charges externes	5 126 682,69		5 126 682,69	3 387 656,49
Impôts et taxes	297 720,91	1 400,00	299 120,91	296 312,88
Charges de personnel	25 861 065,41		25 861 065,41	26 176 937,41
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	2 760 733,45		2 760 733,45	3 430 677,36
Total II	36 640 931,09	1 400,00	36 642 331,09	35 677 199,82
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 677 759,34	-1 400,00	6 676 359,34	6 880 862,63
IV. PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	1 079 491,09		1 079 491,09	964 726,85
Reprises financier - transfert charges				
Total IV	1 079 491,09		1 079 491,09	964 726,85
V. CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières	66 629,85		66 629,85	433 966,32
TOTAL V	66 629,85		66 629,85	433 966,32
VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)	1 012 861,24		1 012 861,24	530 760,53
VII. RESULTAT COURANT (III-VI)	7 690 620,58	-1 400,00	7 689 220,58	7 411 623,16

(1) Variation de stocks : stock final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achat - variation de stocks.

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES
COMPARATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	Opérations Propres à l'exercice (1)	Opérations concernant les exercices précédents (2)	Totaux de l'exercice (1) + (2)	Totaux de l'exercice précédent
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement	613 871,03		613 871,03	700 077,26
Autres produits non courants	14 095,48		14 095,48	13 567,92
Reprises non courantes, transferts de charges				
TOTAL VIII	627 966,51		627 966,51	713 645,18
IX. CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	261 552,00		261 552,00	18,25
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				1 421 374,30
TOTAL IX	261 552,00		261 552,00	1 421 392,55
X. RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	366 414,51		366 414,51	-707 747,37
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	8 057 035,09	-1 400,00	8 055 635,09	6 703 875,79
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS	4 195 394,00		4 195 394,00	3 095 060,00
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)	3 861 641,09	-1 400,00	3 860 241,09	3 608 815,79

XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	45 026 148,03		45 026 148,03	44 236 434,48
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	41 164 506,94	1 400,00	41 165 906,94	40 627 618,69
XVI. RESULTAT NET (XIV-XV)	3 861 641,09	-1 400,00	3 860 241,09	3 608 815,79

CONSISTANCE DU PROGRAMME « ISTITMAR »

OBJECTIF

Le soutien financier aux TPME industrielles à fort potentiel de croissance et disposant d'un projet de développement créateur de valeur ajoutée et d'emplois.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

TPE: CA <= 10 MDH

PME: 10 < CA <= 200 MDH

APPUI FINANCIER

Prime à l'investissement de **20%** du programme d'investissement pour les PME et **30%** pour le TPE

Appui supplémentaire de **5%** pour les projets réalisés les provinces et préfectures hors de l'axe Casablanca - Tanger

Prime à l'investissement de **10%** pour les projets technologiques

Appui supplémentaire de **5%** pour les projets réalisés les provinces et préfectures hors de l'axe Casablanca - Tanger

Apport en fond propre
TPE **10%**
du plan de financement
PME **20%**
du plan de financement

FINANCEMENT DU PROGRAMME

OPÉRATIONS FINANÇABLES

20%

Terrain, Construction, bâtiment et aménagement liés aux investissements matériels à réaliser objet du projet de développement.

75%

Equipements de production et/ou investissement immatériel (brevets, marques, acquisition d'entreprise), y compris les équipements de maintenance et les frais d'approche

5%

Frais préliminaires et frais divers et imprévus (plafonné à 500KDH pour les PME et 100KDH les pour TPE)

MODES DE FINANCEMENT

- Crédit bancaire
- Leasing ou équivalent
- Autofinancement
- Prêt participatif

CONSISTANCE DU PROGRAMME MOWAKABA

OBJECTIF

Un accompagnement personnalisé à travers des prestataires qualifiés pour la mise en œuvre de projets de transformation de l'entreprise centrés sur les enjeux de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

TPE: CA <= **10** MDH

PME: **10** < CA <= **200** MDH

APPUI FINANCIER

CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE

Prise en charge financière de
90% TPE & 80% PME
du coût de l'accompagnement

TRANSFORMATION DIGITALE

Prise en charge financière de
90% TPE & 80% PME
du coût d'acquisition des solutions numériques

AXES D'ACCOMPAGNEMENT

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT & FINANCIÈRE	EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS/PRODUITS	RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES	TRANSFORMATION DIGITALE	INMAA (USINE MODÈLE)
<p>DÉPLOYER UNE VISION STRATÉGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer mon projet de développement stratégique Assister mon entreprise pour son accélération «Dynamic Entrepreneurship» 	<p>AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE MON ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer ma production Instaurer le Lean - service dans mon entreprise Optimiser la maintenance de mes équipements et installations 	<p>DÉVELOPPER LES MARCHÉS DE MON ENTREPRISE LOCALEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer, développer et protéger mes marques Développer mes ventes Fidéliser mes clients Développer les canaux de distribution 	<p>DÉFINIR LA STRATÉGIE DE RESTRUCTURATION ET DE GESTION DE LA CRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> Etablir mon plan de restructuration - relance GÉRER MES LIQUIDITÉS Optimiser la trésorerie et sécuriser les liquidités Elaborer un plan de réduction des coûts 	<p>ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Audit de la maturité digitale et Plan numérique AMO pour le choix - l'implémentation d'une solution informatique Renforcer la sécurité de mon SI Mettre en œuvre ma stratégie marketing digital 	<p>INMAA (USINE MODÈLE) AMÉLIORER MA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Instaurer le Lean (INMAA)

RENOUVELER L'ACTIONNARIAT

- Accompagner la transmission de mon entreprise
- Ouvrir le capital de mon entreprise
- Accompagner dans le cadre du programme ELITE

OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DE MON ENTREPRISE

- Gérer mon BFR, ma trésorerie et mon recouvrement
- Maîtriser mes coûts
- Mettre en place ma fonction contrôle de gestion

INTERNATIONALISER L'OFFRE DE MON ENTREPRISE

- Analyser le potentiel de mon offre à l'export
- Renforcer les capacités de mon entreprise pour son internationalisation

DÉVELOPPER DES RELATIONS AVEC LES DONNEURS D'ORDRE

- Développer des partenariats de sourcing (nationaux et internationaux)
- Développer le parrainage ou l'essaiimage par les donneurs d'ordre
- Réponse à une RFQ

DÉVELOPPER UN PRODUIT

- Définir ma stratégie et mon dispositif d'innovation
- Elaborer le business plan de mon projet d'innovation
- Concevoir et développer mon produit*

RESTRUCTURER LES RESSOURCES HUMAINES

- Réorganiser les effectifs et mettre en œuvre mon plan social

DÉPLOYER UNE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

- Accompagner la restructuration industrielle de mon entreprise

SÉCURISER ET DÉVELOPPER MES VENTES

- Sécuriser les ventes
- Définir et déployer une stratégie et un plan commercial

ACQUÉRIR UN SYSTÈME D'INFORMATION

- Acquérir une solution informatique
- Déployer une plateforme e-commerce

ACCÈS À DES SERVICES EN MODE CLOUD

- Accès à des services en mode Cloud

RENFORCER MON CAPITAL HUMAIN

- Gérer mes ressources humaines
- Accompagner l'insertion des compétences : CAP Compétences
- Renforcer mes capacités managériales

CONSISTANCE DU PROGRAMME MOWAKABA - CRÉATIVITÉ & CO-DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF

Accompagner les entreprises industrielles dans leurs projets de créativité & co-développement de produits et de technologies à fort impact économique

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

TPE: CA <= **10** MDH

PME: **10** < CA <= **200** MDH

APPUI FINANCIER

Une prise en charge de **50%** des dépenses éligibles au programme Créativité & Co-développement avec un plafond de :

1 MDH pour les **PME**

0,5 MDH pour les **TPE**

PROJETS CIBLES

- Développement d'un nouveau produit innovant et/ou technologique.
- Développement d'un produit fini et de marque marocaine.
- Développement produit en substitution aux importations.
- Co-développement de nouveaux produits avec un donneur d'ordre.

CONSISTANCE DU PROGRAMME « TATWIR CROISSANCE VERTE »

OBJECTIF

Le soutien technique et financier aux TPME industrielles disposant d'un projet de décarbonation pour la réduction de l'empreinte carbone industrielle et des risques environnementaux.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

TPE: CA ≤ **10** MDH

PME: **10** < CA ≤ **200** MDH

APPUI FINANCIER

SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

Apport en fond propre
TPE/PME
10%
du plan de financement

Prime à l'investissement de
30%
du programme d'investissement

APPUI AU FINANCEMENT BFR POUR LES PROJETS D'AMORCAGE

Aide remboursable de
5%
du programme d'investissement

CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE POUR LA TRANSFORMATION VERTE

Prise en charge financière de
90% TPE & 80% PME
du coût de l'accompagnement

SOUTIEN A L'INNOVATION ET A LA CREATIVITE

Prise en charge financière de
50%
du coût du projet

CONSISTANCE DU PROGRAMME « NAWAT »

OBJECTIF

Le programme NAWAT est une offre d'accompagnement destinée aux très petites entreprises. Les actions d'accompagnement sont réalisées par des experts et des conseillers techniques de qualité.

OFFRE DE VALEUR

- Un accompagnement, dans la durée, basé sur des actions visant le renforcement des compétences entrepreneuriales et managériales et la mise à disposition du conseil & de l'assistance technique.

CONSISTANCE DU PROGRAMME « SALAMA PME »

OBJECTIF

Le programme SALAMA PME vise l'accompagnement des unités industrielles identifiées par les pouvoirs publics et présentant des risques sur la sécurité et la santé des employés et du voisinage, et ce dans leurs projets de délocalisation dans des zones d'activité aménagées à cet effet et permettant de les accueillir et assurer les conditions de sécurité et de santé.

Ce programme est déployé par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances et les wilayas des régions de Casablanca-Settat, de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Rabat-Salé-Kénitra, ainsi que l'Agence Maroc PME.

CIBLE

Les unités industrielles identifiées à risque, par les comités techniques régionaux, exerçant dans des conditions précaires et défaillantes en termes de sécurité et de conditions de travail.

OFFRE DE VALEUR

L'accompagnement concerne :

- 1- L'appui à l'acquisition du matériel de fabrication lié à l'activité de l'unité délocalisée et servant à renforcer ou moderniser l'outil de production et du matériel de sécurité Incendie, ainsi que les équipements de protection et de prévention des accidents du travail (*)
- 2- L'Assistance et l'expertise technique pour la formalisation, la structuration de l'unité et le respect des normes de santé et de sécurité au travail, réalisées par des experts référencés par Maroc PME et mobilisés en partenariat avec les associations sélectionnées au niveau régional.

(*) Sont exclus les investissements liés aux consommables, matières premières et mobiliers de bureau.

APPUI FINANCIER

Prise en charge de **50%** des frais de location du bâtiment de l'unité industrielle plafonnée à

36.000 DH par unité pendant **24 MOIS**.

Prise en charge de **30%** les frais d'acquisition d'équipements industriels, plafonnée à

34.000 DH par unité industrielle.

Prise en charge de **100%** des frais d'assistance et d'expertise technique, plafonnés à

30.000 DH par unité industrielle.

Maroc PMe[®]

Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise

